

12^e Congrès de Nouveaux Droits de l'Homme

Yaoundé, 07 février 2026

COMMUNIQUÉ FINAL

Nouveaux Droits de l'Homme (NDH) a tenu, le samedi 07 février 2026 à l'hôtel Noblesse Yaoundé, son 12^e Congrès ordinaire, réunissant ses membres, dans un contexte national et international marqué par des restrictions croissantes de l'espace civique et des défis majeurs pour la défense des droits humains.

Ce Congrès s'inscrit dans la continuité de l'engagement de NDH depuis sa création au Cameroun en 1997, dans la dynamique initiée par Nouveaux Droits de l'Homme fondée en France en 1977, en faveur de la promotion de l'État de droit, de la démocratie et de la dignité humaine.

Un Congrès placé sous le signe de la réorientation stratégique

Le Congrès a été officiellement ouvert par le discours d'ouverture de Me Victor Kadje, Président du Conseil National de NDH. Dans son allocution, le Président a insisté sur : le contexte particulier dans lequel se tient ce 12^e Congrès ; la nécessité d'une réorientation stratégique de l'action de NDH ; le rôle du Congrès comme moment de renouveau institutionnel et de consolidation de la gouvernance ; et l'importance de préserver l'unité, la crédibilité, la responsabilité et le leadership de l'organisation face aux défis actuels.

Un message de cadrage structurant des travaux

À la suite du discours d'ouverture, un message de cadrage des travaux a été délivré par Dr Henri Fotso en sa qualité de Membre Fondateur de NDH-Cameroun. Ce message a permis de situer les enjeux majeurs du Congrès ; de clarifier les objectifs des travaux ; de rappeler les responsabilités collectives des membres et orienter les débats vers des décisions structurantes pour l'avenir de NDH.

Un rapport moral fort sur la restriction de l'espace civique

Le Congrès a été marqué par le rapport moral de la Direction Exécutive, présenté par Cyrille Rolande BECHON, Directrice Exécutive de NDH. Dans une intervention largement saluée, la Directrice Exécutive est revenue en détail sur : la dégradation continue de l'espace civique au Cameroun ; les attaques répétées subies par NDH ; les pressions et menaces visant les organisations de la société civile, notamment le REDHAC ; 1 Monde Avenir et autres ; ainsi que le rôle central joué par NDH dans la gestion des crises touchant aux défenseurs de droits humains.

Cette intervention a mis en lumière le positionnement de NDH comme acteur de référence et de solidarité dans la défense collective de l'espace civique.

Présentation du Plan stratégique NDH 2026–2030

Un temps fort du Congrès a été consacré à la présentation du Plan stratégique NDH 2026–2030, assurée par M Gervais ENANE pour le compte de la Commission Technique mandaté par le Conseil National. Cette présentation a permis de :

- exposer la vision et les orientations stratégiques de NDH pour les cinq prochaines années ;

- mettre en évidence les axes prioritaires du Plan, notamment la défense de l'espace civique, les droits des femmes, les droits environnementaux, l'innovation digitale et la durabilité organisationnelle ;
- souligner la volonté de NDH de renforcer son impact, sa résilience institutionnelle et son leadership national et international.

À l'issue des échanges, le Plan stratégique NDH 2026–2030 a été adopté par consensus par le Congrès.

Une forte dimension internationale et politique

Le Congrès a également été marqué par :

- un message de **Nouveaux Droits de l'Homme France**, transmis par son président Pierre Bercis, saluant le leadership historique de NDH-Cameroun ;
- un message de New Human Rights USA, soulignant l'importance de la solidarité internationale ;
- ainsi qu'un discours politique fait par le Dr Hilaire Kamga, proposant une analyse approfondie sur l'état des libertés publiques au Cameroun et la nécessité du repositionnement de NDH-Cameroun.

Des décisions majeures pour l'avenir de NDH

Au terme des travaux, le Congrès a notamment :

- adopté les rapports d'activités 2024 et 2025 ;
- procédé à l'admission de nouveaux membres ;
- complété certains organes de gouvernance ;
- adopté des amendements statutaires modernisant le fonctionnement interne de l'organisation ;
- et adopté une résolution forte sur la situation des libertés publiques et des droits humains au Cameroun.

Régularité des travaux et communication

Les travaux du 12^e Congrès se sont déroulés dans le respect des règles statutaires, sous le regard bienveillant de l'huissier de séances, Merlin Youdom et du Doyen le Magistrat Jean Paul Kouam Tekam.

Le Congrès s'est achevé par des interviews accordées à la presse nationale et internationale, assurant une large diffusion des conclusions et positions de NDH.

Engagement renouvelé de NDH

À l'issue de ce 12^e Congrès, Nouveaux Droits de l'Homme réaffirme sa détermination à poursuivre, avec responsabilité, indépendance, professionnalisme et détermination, sa mission de promotion et de défense des droits humains, aux côtés des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Pour Nouveaux Droits de l'Homme (NDH)

Le président du Conseil National
Me Victor KADJE